

dans l'accomplissement de mes grands devoirs. Je demande également pardon à tous ceux que j'ai pu offenser ou contrister dans l'exercice de mon ministère. — Je bénis mes bien-aimés prêtres, je leur ai donné tout mon cœur. Ils m'ont procuré, par leur esprit sacerdotal et leur zèle, de grandes consolations. J'aurais voulu leur faire plus de bien. Que les épreuves qui se préparent les trouvent fidèles à tous leurs devoirs, soumis et dévoués au Saint-Siège et à leur Archevêque ; qu'ils soient toujours, au milieu de nos populations, les gardiens incorruptibles de la foi, se sanctifiant eux-mêmes, pour sanctifier les âmes, à l'exemple du Bon Pasteur. J'associe au clergé, dans cette suprême bénédiction, les religieux et les religieuses de la ville et du diocèse de Reims. Que tous reçoivent le dernier témoignage de la reconnaissance et de l'admiration de leur Archevêque. Qu'ils s'estiment heureux d'avoir à souffrir pour le nom de Dieu et le service de la sainte Église, se souvenant que ce sera leur plus beau titre aux éternelles récompenses. Je remercie tout particulièrement les hommes de bien et les généreuses chrétiennes qui se dévouent aux œuvres catholiques. Je les bénis avec leurs œuvres et la grande famille des ouvriers que j'ai aimés, auxquels j'ai voulu faire quelque bien, en appelant sur leurs souffrances des regards, les conseils et les jugements de Léon XIII. — Pour appeler sur mon âme la miséricorde du juste Juge, je demande les prières de mes diocésains et du clergé. Que tous aient un souvenir devant Dieu pour celui qui fut pendant si longtemps leur pasteur et leur père. J'espère que mes bien-aimés diocésains ne me le refuseront pas, en songeant à la charge redoutable que j'ai portée pendant tant d'années, pour les sanctifier et les sauver, et dont il me faudra bientôt rendre compte. Et maintenant, je recommande ma dernière heure à la très sainte Vierge Marie, ma Mère, à saint Joseph, à mon saint Patron, à saint Remi, et une fois encore, je remets ma pauvre âme entre les mains de Dieu, avec une humble et entière confiance.

Reims, le 6 août 1901.

† B.-M. Cardinal LANGÉNIEUX,
Archevêque Reims.

Le crime est-il prévenu ou diminué par l'éducation ?

Sous ce titre, on lit dans la *Catholic Fortnightly Review* (Vol. XII. No 5, p. p33) de St Louis. Mo., le très remarquable article suivant qu'un ami a bien voulu traduire de l'anglais.

Un abonné du Missouri écrit à la *Catholic Fortnightly Review*: